

Budget

DE

La Cour des Comptes,

POUR L'EXERCICE 1837.

Observations

SUR LE BUDGET DE LA COUR DES COMPTES.

Le Budget de la Cour des Comptes, pour l'exercice 1836, arrêté depuis environ quatre mois, a servi de base à la formation du projet de Budget de 1837.

Ce projet de Budget ne présentant aucune variation, la Cour pourrait se borner à faire la remarque qu'il s'est écoulé trop peu de temps depuis que la Législature a arrêté celui de l'exercice courant, pour que la nécessité de quelques modifications dans le crédit qui est nécessaire à la Cour, afin d'assurer son service, ait pu se faire sentir.

Elle croit convenable de s'abstenir de toute nouvelle réflexion sur le traitement de ses membres tel qu'il existe aujourd'hui.

Le tableau ci-joint indique dans quelles proportions la Cour a réparti le chiffre qui lui a été assigné pour la rétribution du personnel de ses bureaux.

Ce tableau, qui présente le développement du Budget, comprend une somme égale à celles qui ont été allouées les années précédentes, pour faire face aux dépenses du matériel, lesquelles ont lieu avec toute l'économie possible.

Bruxelles, le 7 juin 1836.

La Cour des Comptes : *Le Président,*

Th. FALLON.

Par Ordonnance :

Le Greffier,

MEEUS VANDERMAELEN.

20

DÉVELOPPEMENS
DU BUDGET DES DÉPENSES

DE LA COUR DES COMPTES,

POUR L'EXERCICE 1837.

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
Articles de la loi.	Dévelop- pemens des articles.		Nombre d'agens.	APOINTEM ^{ts} par ANNÉE.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
<i>Membres de la Cour.</i>						
1		Le président	1	6,340 20		
2		Les conseillers	6	31,746 "	43,386 20	43,386 20
3		Le greffier	1	5,291 "		
		TOTAL	8			
<i>Personnel des bureaux.</i>						
4		Allocation pour majorer le traitement du chef de division qui sera en même temps chargé des fonctions de commis-greffier		500 "	500 "	
5		Un chef de division	1	3,500 "		
6		Un sous-chef tenant l'indicateur général	1	2,340 "		
7	1 ^{re} DIVISION.	3 commis d'ordre aux trait. de fr. 1,250 à 1,875	3	4,425 "		
8		3 expéditionnaires id. 471 à 800	3	1,771 "	17,111 "	
9	Greffé, enregistre- ment, expéditions, archives, matériel et statistique fi- nancière.	Un Archiviste chargé de la statis- tique, du matériel et propriétés de l'État	1	2,200 "		
10		Un sous-archiviste	1	1,800 "		
11		Un garde-scel	1	1,075 "		
12	2 ^{me} DIVISION.	Un chef de division	1	3,500 "		
13		Un sous-chef	1	2,340 "		
14	Contrôle, visa préa- lable, dépenses.	3 teneurs de livres aux trait de fr. 1,000 à 2,000	3	4,875 "	13,990 "	
15		2 vérificateurs id. 1,400 à 1,875	2	3,275 "		65,000 "
16	3 ^{me} DIVISION.	Un chef de division	1	3,500 "		
17	Comptabilité. — Recettes.	Un sous-chef	1	2,340 "	10,985 "	
18		7 vérificateurs aux traitem. de fr. 850 à 1,875	7	11,125 "		
19	4 ^{me} DIVISION.	Un chef de division	1	3,500 "		
20		Un sous-chef	1	2,340 "	8,690 "	
21	Bette publi., grand- liv., pensions, cau- tionnements et em- prunts.	2 teneurs de livres aux trait. de fr. 1,200 et 1,650	2	2,850 "		
		TOTAL	31			
22		Pour rétribution de travaux extraordinaires		2,000 "	2,000 "	
23		Huissiers, messagers, concierge et boute-feu, aux traitemens de fr. 852 à 1,272	6	5,744 "	5,744 "	
<i>Matériel de dépenses diverses.</i>						
24		Éclairage, chauffage, fournitures de bureau, achat et réparations de meubles, entretien de l'hôtel, etc.	"	"	16,900 "

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1837.			CRÉDITS ajoutés POUR L'EXERCICE 1836.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS DÉFINITIVEMENT ALLOUÉS POUR 1837.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		en plus AU BUDGET de 1837.	en moins AU BUDGET de 1837.		
43,386 20	"	43,386 20					
65,000 "	"	65,000 "	125,386 20				
16,900 "	"	16,900 "					
TOTAUX GÉNÉRAUX. FR		125,286 20	125,286 20				

24